

LETTRE D'INFORMATION

INFOS ÉCOLES

NICOLAS DARAGON
MAIRE DE VALENCE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL



VOUS SOUHAITEZ
UNE BONNE ANNÉE 2017
ET VOUS INVITENT
À LA CÉRÉMONIE
DES VŒUX

LUNDI 23 JANVIER À 18 H 30

AU PARC DES EXPOSITIONS DE VALENCE.
(16. AVENUE GEORGES CLEMENCEAU)



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
SERA SUIVIE D'UN APÉRITIF.
UN CADEAU SERA REMIS
À CHAQUE PERSONNE PRÉSENTE.



VALENCE DISTINGUÉE PAR L'UNICEF

Valence conserve son titre de « Ville amie des enfants » pour quatre années supplémentaires.

Le renouvellement de la charte a été signé au Théâtre de la Ville, le 29 novembre. À cette occasion, 130 enfants des écoles élémentaires Pergaud, Laprat, Renan, Buisson, Freinet, Montaigne, Langevin, Bayet, Michelet et de l'école maternelle Camus ont présenté un spectacle sur les droits de l'enfant. Sensibilisés dans le cadre des ateliers périscolaires au non-respect de certains de ces droits, les jeunes élèves ont décidé d'exprimer leurs points de vue en chantant, dessinant, dansant, écrivant... Parallèlement, une exposition de l'Unicef a été présentée dans le hall du Théâtre de la Ville aux côtés des productions des écoliers.

- > ouverture d'une nouvelle Maison pour tous dans le centre-ville,
- > réalisation de travaux d'accessibilité dans les écoles,
- > création de 63 places supplémentaires dans les crèches,
- > mise en place d'un « chèque sport » pour favoriser les inscriptions dans les clubs locaux,
- > animations festives : (re)créations autour de l'art, week-end famille au musée...
- > pôle de santé publique regroupant le Centre de santé jeunes et le Point relais oxygène,
- > « rajeunissement » du Conseil municipal des jeunes (élèves de CM1-CM2)...

Des actions transversales

Le jury de l'Unicef a salué les récentes réalisations de la municipalité :

- > création d'Accueils de loisirs périscolaires pour une meilleure organisation des temps d'activités périscolaires,
- > élaboration d'un projet éducatif global garant de la cohérence et de la complémentarité des actions péri et extra scolaires,

Un réseau né en 2002

Décerné par l'Unicef, le titre « Ville amie des enfants » distingue des collectivités se caractérisant par « la qualité de leurs actions et de leurs initiatives en direction des 0-18 ans. » Des collectivités qui « placent l'innovation sociale au cœur de leur politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse et mettent en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990. »

OUVERTURE D'UNE CLASSE POUR ENFANTS AUTISTES

Depuis septembre, 7 enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis au sein d'une « unité d'enseignement maternelle autisme », à l'école Buisson. Objectif : leur proposer un accompagnement sur mesure afin de leur permettre d'intégrer le milieu scolaire ordinaire. L'ouverture de cette classe est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et l'Agence régionale de santé (ARS). Il est porté à Valence par l'Apajh avec le soutien de la municipalité.

MINI-TROUPEAU AU PARC JOUVET

Inoccupée pendant plusieurs mois, l'animalerie du parc Jouvét accueille depuis octobre 7 brebis, moutons et chèvre baptisés par les élèves des écoles Condorcet, Renan, Berthelot, Pergaud, Chauffour, dans le cadre d'ateliers périscolaires. Les enfants suivront le petit troupeau tout au long de l'année et participeront notamment à la tonte avec les jardiniers municipaux.



NOUVELLE APPLI : VALENCE CONNECTÉE

Depuis octobre, la Ville propose une nouvelle version de son appli mobile, guide pratique nomade de la ville disponible sur smartphone et tablette, sur Apple Store et Google play (Ville de Valence/CITIZENAPPS).

Conçue par la société valentinoise Tooeasy, elle intègre l'agenda de la Ville, les dernières actualités, des informations pratiques (dont chaque jour le menu des restaurants scolaires !), les publications de la Ville ainsi que des informations touristiques. Une nouvelle fonctionnalité « signaler/partager » permet de faire remonter aux services municipaux les désagréments constatés sur l'espace public... ou/et de partager ses coups de cœur.

TAP : RENTRÉE DÉCALÉE

Nouveauté cette année : les ateliers thématiques des TAP (temps d'activités périscolaires) ont débuté après les vacances de Toussaint.

Objectifs de cette rentrée décalée :

- > affiner leur préparation avec les équipes d'animation, les associations qui ont répondu à l'appel à projet, les équipements de quartier,
- > être en lien avec le projet éducatif de la Ville, les projets pédagogiques de chaque accueil de loisirs périscolaires, les rendez-vous festifs proposés par la municipalité et le programme des institutions culturelles,
- > ... et surtout rendre l'enfant « acteur de ses loisirs » en lui permettant de choisir ses ateliers après les avoir testés.

En octobre, parents et enfants ont pu découvrir les activités thématiques qui seront proposées jusqu'en juin : 45 ateliers ont été présentés

dans les différents accueils de loisirs périscolaires (chants clip, sciences, monte ton école, brico-récup, vidéo photo, théâtre, jeux ludothèque, éveil musical, Viet Vu Dao...).

Une expérimentation est mise en place depuis septembre dans les écoles maternelles Michelet et Buisson où un atelier thématique est organisé une fois par semaine.



SÉCURITÉ SANITAIRE RENFORCÉE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

La Ville vient de se doter d'un nouveau Plan de maîtrise sanitaire (PMS), guide de bonnes pratiques destiné aux 57 agents municipaux qui servent en moyenne 2 600 repas quotidiens dans les 26 restaurants scolaires valentinois.

Ce guide « pratico-pratique » recense les règles à appliquer pour garantir une sécurité sanitaire maximale. Exemples : contrôler la température des plats livrés par la cuisine centrale (respect de la chaîne du froid) ; veiller à ce que les denrées propres ne croisent pas déchets et assiettes sales (principe de la « marche en avant ») ; remplir les pots à eau au dernier moment pour éviter les dépôts de poussière...

Les agents — qui ont passé une visite médicale

spécifique et bénéficié d'une formation HACCP (analyse des dangers — points critiques pour leur maîtrise) — ont été progressivement sensibilisés au contenu du PMS qui sera régulièrement mis à jour. Parallèlement, un laboratoire extérieur procède ponctuellement à des prélèvements sur les tables, surfaces de travail, frigos... pour détecter l'éventuelle présence de germes.

Le PMS est un outil réglementaire obligatoire ; il a été élaboré par le service Entretien ménager de la direction Enfance jeunesse — qui veille à son application —, en lien avec la cuisine centrale. Préalablement, un audit avait été réalisé par un cabinet extérieur.

AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Ils sont 39, effectif complété par 3 « agents volants », présents tous les jours aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Leur mission : assurer la sécurité des enfants notamment lorsqu'ils traversent la rue ; réguler le stationnement, de façon à favoriser la visibilité autour du passage piéton ; jouer un rôle pédagogique auprès des écoliers.

Les agents de sécurité scolaire ont tous suivi une formation intégrant trois modules : sécurité routière, communication/médiation, formation aux premiers secours. Ils assurent cette mission dans le cadre d'une convention signée par la Ville de Valence avec Valence Services, l'association d'insertion qui les emploie.

Les personnes souhaitant recevoir cette lettre par voie électronique sont invitées à s'inscrire sur notre site valence.fr



INFOS écoles - Lettre d'information éditée par la Ville de Valence - Place de la Liberté 04 75 79 20 00 - valence.fr
Directeur de la publication : Nicolas Daragon
Dépôt légal : janvier 2017

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Valence. Pour vous désinscrire de la lettre Infos Associations : vie.associative@mairie-valence.fr

valence.fr

